*Communiqué de presse jeudi 20 Décembre 2012*

*Le mardi 18 décembre était célébrée la Journée Internationale des Migrants. C’était l’occasion, dans le monde entier, de réaffirmer et de promouvoir les droits des migrants.*

*C’est également la journée qu’a choisie la préfecture de l’Ardèche, dont l’hôte, Dominique Lacroix, a été nommé par le gouvernement Sarkozy en 2011, pour convoquer au commissariat de Guilherand-Granges un jeune couple français, parents de trois enfants. Le motif ? Avoir établi une attestation d’hébergement pour un jeune lycéen algérien sans papiers qui souhaite pouvoir continuer ses études en France.*

*Que les services du préfet cherchent à se voir confirmer une attestation signée et accompagnée d’une photocopie de pièce d’identité pourquoi pas.*

*Qu’ils le fassent en convoquant les personnes au commissariat est déjà moins naturel et s’apparente fort à une tentative d’intimidation.*

*Que cette convocation ait lieu plus d’une semaine après le refus préfectoral de l’autorisation de séjour du jeune lycéen est la démonstration d’une volonté de pression sur des citoyens accomplissant cette ancienne tradition ardéchoise et drômoise d’accueil et de solidarité.*

*Nos organisations condamnent fermement cette initiative préfectorale à l’heure où le « délit d’hébergement » de sans papiers a été condamné par la justice et alors qu’un projet de loi est en cours d’examen afin d’officialiser cette démarche citoyenne.*

*Nous réclamons la régularisation du jeune lycéen et affirmons notre soutien à ce jeune couple qui fait honneur à tous les ardéchois-es et drômois-es.*



Mouvement des Objecteur de Croissance (MOC), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Parti Communiste Français 26 (PCF), Parti de Gauche 26 et 07 (PG), Alternatif 07, Europe Ecologie Les Verts 26 et 07 (EELV), Marche Mondiale des femmes 26/07, Union Syndicale Solidaires 26/07, Unions Départementales CGT 26 et 07, collectif 26/07 de Solidarité avec les sans papiers et les sans droits, Asti Valence, Jean Claude Amara (Droit Devant).